



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Date de la convocation :
21/09/2017

Membres en exercice :
15

Présents :
12

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 045

Objet: Subvention exceptionnelle - Comité des Fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'était engagée auprès du Comité des Fêtes pour lui allouer une subvention exceptionnelle en fin d'année 2016, et ce, pour pallier au paiement de la prestation d'un artiste lors du goûter des aînés.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400.00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 400.00€ au profit du Comité des Fêtes de Banon.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

